

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.07.2009

Révision: 23.07.2009

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit **VISCLOR 500**

Code du produit 1130

Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques agricoles

Producteur/fournisseur : VISCHIM S.S. Sempione 195 Pero Milano Italy

Renseignements en cas d'urgence :

Emergency phone: + 39 0371 5961

Per domanda riguardanti questa scheda di sicurezza contattare:

infomsds@sipcam.it

2 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 20 Nocif par inhalation.

R 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R 40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description :

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants contribuant aux dangers:

No CAS	Désignation	%	Ident. phrases R	
CAS: 1897-45-6 EINECS: 217-588-1	chlorothalonil (ISO)		T+, Xn, N; R 26-37-40-41-43-50/53	40,58%

4 Premiers secours

Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures

Tenir au chaud, garder au calme et couvrir

après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Demander immédiatement conseil à un médecin

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.07.2009

Révision: 23.07.2009

Nom du produit VISCLOR 500

(suite de la page 1)

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.**Indications destinées au médecin :****Traitement**

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Brouillard d'eau

Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

Gaz hydrochlorique (HCl)

Oxyde d'azote (NO_x)**Équipement spécial de sécurité :**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un appareil de protection respiratoire.

Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles: Porter un vêtement personnel de protection**Mesures pour la protection de l'environnement :**

Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les terrains

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:**

Aspiration sur l'objet nécessaire

Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Le produit n'est pas combustible

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût métallique d'origine

Stocker dans un endroit frais.

(suite page 3)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.07.2009

Révision: 23.07.2009

Nom du produit VISCLOR 500

(suite de la page 2)

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

Protéger contre le gel.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Tenir les emballages hermétiquement fermés

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuel :
Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Éviter tout contact avec la peau

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Au travail, ne pas manger ni boire

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire : A titre provisoire, filtre :

Filtre recommandé pour une utilisation momentanée : Filtre AX

Protection des mains :


Gants de protection.

Matériau des gants Gants en caoutchouc

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :


Lunettes de protection.

Protection du corps :


Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	suspension
Couleur :	blanchâtre
Odeur :	caractéristique

Modification d'état

Point d'ébullition :	>100°C
-----------------------------	--------

Point d'éclair :	non applicable
-------------------------	----------------

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.07.2009

Révision: 23.07.2009

Nom du produit VISCLOR 500

(suite de la page 3)

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Densité à 20°C: 1,23 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : dispersable

Valeur du pH à 20°C: 6-7

Teneur en solvants : eau : 50 %

Teneur en substances solides : 50 %

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	>4000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
----------	------	-------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	1,26 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Irritant pour la peau.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12 Informations écologiques

Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Mobilité et potentiel de bio-accumulation :

1897-45-6 chlorothalonil (ISO)

Kow logP	2,94 (ripartizione n-ottanolo/acqua)
----------	--------------------------------------

Effets écotoxiques :

Toxicité aquatique :

EC 50	0,19 (alg)
-------	------------

	0,23 mg/l (dap)
--	-----------------

LC 50	0,4 (96 h) mg/l (car)
-------	-----------------------

	0,21 (96h) mg/l (tro)
--	-----------------------

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.07.2009

Révision: 23.07.2009

Nom du produit VISCLOR 500

(suite de la page 4)

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :**Recommandation :**

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés :**Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) : 9 (M7) Matières et objets dangereux divers.

Indice Kemler :

90

No ONU

3082

Groupe d'emballage :

III

Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :

**Classe IMDG :**

9

No ONU :

3082

Label

9+P

Groupe d'emballage :

III

No EMS :

F-A,S-F

Polluant marin :

"P"

Désignation technique exacte :ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
LIQUID, N.O.S.(chlorothalonil)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

**Classe ICAO/IATA :**

9+P

No ID ONU :

3082

Label

9

Groupe d'emballage :

III

Désignation technique exacte :ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
LIQUID, N.O.S.(chlorothalonil)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.07.2009

Révision: 23.07.2009

Nom du produit VISCLOR 500

(suite de la page 5)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / les lois respectives nationales

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :


Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :
chlorothalonil (ISO)

Phrases R :

- 20 Nocif par inhalation.
- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Prescriptions nationales :
Directives techniques air :

Classe	Part en %
I	50,0

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique : Product safety department

Contact :

Product safety department
SIPCAM Stabilimento di Salerano sul Lambro (LO)
TEL.: 0371/596.1 - FAX : 0371/71408

* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

05.01.1995